Midi-Libre du 28 septembre 2009

Lattes **Eau et circulation au menu du conseil municipal**

Avec un ordre du jour relativement léger, cette séance de rentrée a surtout valu par les compléments d'information apportés par Cyril Meunier, maire.

Les travaux de protection de la rive gauche du Lez sont terminés au niveau des Jardins de Plaisance. Ils se poursuivent en amont le long de l'avenue de l'Agau et ont débuté sur la rive droite. Pas question pourtant d'araser la digue au niveau de la Céréreide en cette période a assuré le maire, même si les prévisions météorologiques à 15 jours permettent de réguler le chantier.

L'implantation d'une nouvelle piste cyclable de 2,50 m de large sur le Pont Méjean et au-dessus de la quatre voies Montpellier-Palavas va donner lieu à de nombreuses remarques dans les rangs de l'opposition. Curieusement on ne connaîtra pas l'opinion des élus maurinois confrontés eux aussi à l'étranglement créé par la suppression d'une voie au niveau du Mas St Pierre. Cyril Meunier défendra les choix du conseil général tout en admettant la nécessité d'améliorer le passage des voitures. Là aussi, il serait souhaitable de connaître le rapport nombre de voitures et de vélos empruntant cet axe. Un constat, ce lieu de convergence restera toujours un point chaud tant que le contournement de la commune par le nord ne sera pas réalisé. Cette création, que Cyril Meunier appelle de ses vœux, relierait les quartiers de Maurin et de Boirargues, en franchissant le Lez, évitant ainsi la traversée du centre ville. Confirmation du maire, les études concernant cet ouvrage viennent d'être adressées au conseil général.

Entre canalisation et baisse des prix, l'eau potable a animé les débats.

Ces gros problèmes n'ont pas fait oublier les kilomètres de canalisation d'eau en fonte qu'il faudra remplacer avant janvier 2013. Bonne nouvelle quand même pour les foyers lattois, le transfert à l'agglomération du service public de l'eau potable devrait s'accompagner d'une baisse sensible du prix du mètre cube. •

Prochaine séance du conseil municipale le jeudi 22 octobre à 18 h.

Mais encore... **Autres dossiers**

Projet d'intérêt commun 2009 : le conseil approuve la convention entre la communauté d'agglomération de Montpellier et la commune relative aux projets d'intérêt commun. Celle-ci concerne un fonds de concours d'un montant de 150 000 € pour la réalisation de la bibliothèque de l'espace Lattara.

Théâtre Jacques-Cœur : une convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre Jacques-Cœur est signée avec l'association Les Lampions qui y organisera la Journée de l'Enfance mardi 13 octobre.

Stages sportifs de l'automne : le service des sports compte organiser des stages sportifs du 26 octobre au 4 novembre pour les jeunes lattois. Deux vacataires de 2e niveau (licence Staps) seront recrutés pour encadrer ces stages. Le conseil adopte les tarifs. Stage multisports de 5 jours : 60 €, multisports de 5 demi-journées : 30 €, multisports 3 jours : 36 €, multisports avec une nuitée : 48 €, multisports 3 demi-journées : 18 €.

Réalisation d'un terrain synthétique à Courtoujours : le projet prévoit de reconstruire sur la surface éclairée, actuellement en service, un terrain de football en gazon synthétique avec la mise en place d'équipements sportifs (buts, abris touche).

L'ensemble sera protégé par une clôture renforcée de 2,20 m de haut. Le coût de l'opération est estimé à 642 244 € HT. La commune sollicitera les subventions les plus larges auprès de différents partenaires. Les crédits seront inscrits au budget 2010.

Restructuration et mise aux normes des arènes : ce projet, après étude d'architecte, s'élèverait à 797 500 € HT. Il s'avère nécessaire là aussi de solliciter les subventions les plus larges. Rien ne se fera si la somme de celles-ci n'atteint pas 80 % du montant estimé.

Attribution de subventions : la section patinage à roulettes du foyer rural de Maurin participera aux prochains championnats du monde de patinage artistique organisés à Fribourg en Allemagne du 18 au 22 novembre. Une subvention de 2 500 € lui est attribuée, elle aidera aux frais de déplacement engagés.

Les Cavaliers de Saint Pierre organisent un concours de saut d'obstacles de 5e catégorie dimanche 4 octobre. Afin de soutenir cette manifestation, une subvention leur est accordée. Montant 500 €. Au vote : 2 abstentions et 5 contre.

Gestion de trésorerie : placement de fonds : les fonds (334 050 €) provenant de la cession au conseil général de l'Hérault de la parcelle CZ n° 178 à Port Ariane, en vue de réaliser 28 logements destinés à la location, seront placés sur deux comptes à terme auprès du Trésor Public. •